

Le Muguet

Pâturage formé pour l'essentiel avec les champs délaissés par les anciens agriculteurs du Séchey en pleine débandade et bradant leur territoire apparemment sans état d'âme. Une destination douloureuse pour de pourtant très bonnes terres qui avaient connu la culture pendant des siècles. La fin, en quelque sorte, pour la moitié du territoire de ce pauvre village dont les habitants semblaient avoir trouvé mieux ailleurs qu'ici. Triste à bien des égards.

Le Muguet, bien petit nom pour un beau territoire capable d'engraisser pendant l'été un nombre important de jeune bétail, comme aussi d'offrir une pâture de choix à de bonnes laitières.

Georges Vagnières, une fois de plus, analyse tout cela sobrement, et lui aussi sans grand état d'âme !



Les deux bâtiments de l'alpage du Muguet. Le hangar de droite avait croulé sous le poids des ans et de la neige, ici reconstruit de frais.

30 Le Muguet

Propriétaire et exploitant	: Bühlmann Jean, Apples
Altitude	: 1020 - 1067 m (bâtiment: 1067 m)
Surface pâturable épurée	: 27 ha
Charge en 1973	: 16 vaches 21 génisses âgées de 2 à 3 ans 41 génisses âgées de 1 à 2 ans 30 veaux
Provenance du bétail	: de la plaine, propriété de l'exploitant, et une partie du jeune bétail sous contrat pour l'élevage
Durée moyenne du pacage	: 150 jours
Mise en valeur du lait	: livré matin et soir à la fromagerie du Séchey
Personnel	: un vacher seul loge sur place

Conditions naturelles et économiques

Cette propriété a été créée par l'achat et le regroupement de plusieurs prairies de fauche. Elle se situe au nord du Séchey et touche au sud-est à la route cantonale menant aux Charbonnières. Au sud-ouest, elle est partiellement limitée par la route de Mouthe qui la franchit dans une combe. Une succession de dépressions et de monticules parfois prononcés donnent au terrain un relief mouvementé avec des pentes variées devenant fortes par endroits. Au nord-ouest, on trouve une combe plus large dans laquelle le sol se fait un peu doux. La couche de terre devient souvent faible sur les pentes du sud-est qui souffrent facilement de la sécheresse. Ailleurs, le sol atteint généralement une profondeur suffisante. La prairie demeurée très propre produit un excellent herbage en abondance.

Le bâtiment placé sur le point le plus haut de la propriété ne se trouve qu'à une centaine de mètres de la route de Mouthe. On y parvient par un chemin empierré. Au nord-ouest, un chemin emprunte la combe principale.

On a divisé la surface en 8 enclos. Le pâturage tournant est pratiqué tant avec les génisses qu'avec les vaches, chaque catégorie disposant de 4 parcs. On fait en outre brouter brièvement le jeune bétail après les vaches pour manger les refus. Les abreuvoirs sont au nombre de 5. Leur alimentation est assurée par des sources ou par le réseau d'eau du Séchey, le niveau des bassins étant maintenu constant par des flotteurs.

On récolte du foin sur des parcelles périphériques. Ce fourrage est stocké dans le bâtiment et permet de nourrir tout le troupeau à crèche durant 3 semaines à un mois l'automne. Il n'est fait usage de litière pour les vaches qu'en fin de saison. Les veaux sont en stabulation libre avec litière profonde de paille dans une écurie double. Il existe une fosse à purin de 35'000 l qu'on vidange avec la bossette à pression. Le fumier se mène avec la machine en automne. Depuis 3 ans, on applique chaque printemps 8000 kg d'un engrais complet NPK 7.14.38.

La traite s'effectue à la machine dont le fonctionnement est assuré par l'électricité.

Bâtiment

Il s'agit d'une construction récente en maçonnerie avec toit d'éternit. L'habitation est formée de 4 chambres, dont 2 situées à l'étage, d'une cuisine et d'une dépendance. Un système de pompage privé permet d'obtenir l'eau du Séchey sous pression dans le bâtiment. Le courant électrique 380 volts est installé.

Les vaches et une partie des génisses sont logées dans une écurie double de 34 places. Celle-ci est bien aménagée avec crèches et abreuvoirs automatiques. Les couchers sont en bois et l'allée centrale possède au milieu un caniveau d'écoulement couvert. Une autre étable double de 18 places sert de stabulation libre pour 30 veaux. Cette écurie est équipée comme la précédente, mais elle ne possède pas d'abreuvoirs.

L'exploitant construit maintenant une nouvelle écurie pour la stabulation libre. 120 génisses pourront y trouver abri sur une superficie de 300 m² (20 x 15 m) entièrement revêtue de caillebotis et béton.

Pour ce pâturage, aucune amélioration notable n'est à relever.

Vagnières, cadastre de la commune du Lieu, 1973



Le premier bâtiment de l'alpage du Muguet.



Une porte très certainement plus vieille que le bâtiment lui-même.



Chalet et hangar annexe.



